

**CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 26 JUIN 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 26 JUIN, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

**Date de convocation :** 19 juin 2024

**MEMBRES PRESENTS :**

François NEBOUT, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Fadilla DAHMANI, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Robert LECOCQ, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Frédéric MILLAC, Marie-Claire NEAUD, Jean Leopold SIWE-NANA, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Frédéric CROS, Sandra BISBAU, Sabrina BURON, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Christine DALLA VALLE, William JACQUILLARD.

**MEMBRES EXCUSES :**

Nathalie DURANDET, Marie-Laure DUMONT, Mallory PEYRONAUD, Hassen SFAR.

**POUVOIRS :**

*Nathalie DURANDET À François NEBOUT, (M. NEBOUT ne prenant pas part au vote, le pouvoir de Mme DURANDET ne sera pas pris en compte)*

Marie-Laure DUMONT À Lysiane ROUYER,  
Mallory PEYRONAUD À Jérôme GRIMAL,  
Hassen SFAR À Christophe MONTEIRO.

**MEMBRE ABSENT :**

Louis-Adrien DELARUE.

Madame Sandra BISBAU a été nommée secrétaire de séance

## N° 2024-054- Finances - Budget Ville - Compte financier unique 2023

Le compte financier unique 2023 du Budget Principal s'élève à

18 274 306,68 € de dépenses, dont :

- **En fonctionnement : 14 189 316,21 €**
  - 13 558 396,50 € de dépenses réelles
  - 630 919,71 € de dépenses d'ordre
  
- **En investissement : 4 084 990,47 €**
  - 2 658 694,83 € de dépenses réelles
  - 169 075,10 € de dépenses d'ordre
  - 1 257 220,54 € de déficit d'investissement reporté 2022

et 20 879 456,12 € de recettes totales, dont :

- **En fonctionnement : 17 204 246,73 €**
  - 16 501 002,73 € de recettes réelles
  - 154 066,46 € de recettes d'ordre
  - 549 177,54 € d'excédent de fonctionnement reporté 2022
  
- **En investissement : 3 675 209,39 €**
  - 1 658 377,50 € de recettes réelles
  - 645 928,35 € de recettes d'ordre
  - 1 370 903,54 € d'affectation du résultat pour couvrir le déficit 2022

Les reports de dépenses d'investissement sur l'année 2024 sont de 1 696 655,10 € et les reports de recettes d'investissement sur l'année 2024 sont de 760 885,07 €.

L'excédent global pour l'exercice 2023 après reports est de 1 669 379,41 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés et 5 abstentions (M. CROS, Mmes BISBAU, BURON et DALLA VALLE, M. JACQUILLARD) – Monsieur le maire n'ayant pas pris part au vote - vote le compte financier unique du Budget Principal de la Ville de l'exercice 2023, pour 18 274 306,68 € en dépenses totales et 20 879 456,12 € en recettes totales. Les reports de dépenses d'investissement sur l'année 2024 sont de 1 696 655,10 € et les reports de recettes sont de 760 885,07 €. L'excédent global pour l'exercice 2023 après reports est de 1 669 379,41 €.

Fait et délibéré en mairie, le 26 juin 2024.

Le maire.



François NEBOUT